

RÉFORME DE L'ÉTAT

COMMENT EXTERMINER LES SERVICES PUBLICS

Externaliser ! La recette est dans *le Point*, sous les mots d'Olivier Duha, patron du groupe Webhelp, géant du télémarketing, qui préconise l'externalisation des services publics par leur privatisation maximale. Objectif, économiser 25 milliards d'euros en transférant 1,3 million de fonctionnaires du public vers le privé. « *La masse salariale publique pèse 13 % de notre PIB, contre 8 % en Allemagne.* » Preuve qu'il n'y a pas de corrélation entre le niveau de dépense publique et la qualité des services : « *Le service public n'étant jamais mis en concurrence, il n'a donc aucune raison d'optimiser ses processus.* » Lorsque notre confrère Marc Vignaud lui rappelle que le Parlement britannique a publié un rapport pointant les ratés de l'externalisation commencée sous Margaret Thatcher, Olivier Duha répond que « *les Anglais sont sans*

doute allés trop vite et trop fort, avec un manque de transparence et de suivi préjudiciable dans quelques cas ». En France, le statut de fonctionnaire complique les choses, car « *on se retrouverait avec des centaines de milliers d'agents inoccupés. Il faudrait mettre en œuvre des plans de départs volontaires et l'entreprise privée pourrait alors récupérer le personnel sur la base du volontariat, avec des compensations* ».

A l'heure où Gérard Darmanin, ministre des Comptes publics, s'inquiète de la paresse dans la fonction publique et où les cantines scolaires tentent d'échapper au mieux-disant financier pour nourrir sainement nos enfants, les conseils de Webhelp tombent à pic. Le genre de projet subtil et visionnaire qui vous remplit un rond-point en moins de deux. ■

PÉRICÓ LÉGASSE

GÉNOCIDE RWANDAIS

REPENTANCES À LA UNE

Que, fidèle à sa ligne de conduite, Paul Kagamé exploite éhontément le 25^e anniversaire du génocide, le dimanche 7 avril, pour imposer le seul récit autorisé sous son interminable règne du massacre de 800 000 Tutsis et Hutus modérés en 1994, rien que de très banal. A Kigali, depuis que le Front patriotique rwandais (FPR) a pris le pouvoir par les armes, la vérité est monochrome. Mais elle l'est tout autant dans nombre de journaux français. De *Libération* au *Monde*, Kwibuka 25 (« Se souvenir ») a été une fois encore l'occasion d'enfoncer le seul clou sur lequel ces médias n'en finissent pas de taper depuis plus de deux décennies : le rôle de la France dans les massacres, la supposée complicité active des haut-grades et du personnel politique de l'époque aux côtés des « génocidaires hutus ». Tout autre questionnement n'a, à leurs yeux, pas lieu d'être. Pourtant, *Marianne* n'a pas été seul à poser les questions qui fâchent : sur la responsabilité éventuelle du FPR dans l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, événement déclencheur du génocide, ainsi que dans les tueries en 1994 et plus tard en RDC. A l'étranger, des chercheurs et des journalistes très divers ont fait de même. Avec souvent les mêmes conclusions, loin de la pensée unique accablant notre seul pays. Dernier exemple, à découvrir sur *marianne.net*, l'approche de la journaliste canadienne Judi Rever, fruit de plus de vingt ans d'enquête. ■

ALAIN LÉAUTHIER

PAR HENRI PENA-RUIZ

Pour un enseignement laïque des humanités

Faire ses humanités... Cette formule trop oubliée désignait jadis le processus d'instruction classique d'une culture encyclopédique élémentaire. Il s'agissait de permettre à tout élève de se mettre à l'école des plus belles œuvres de l'aventure humaine et de s'en nourrir. Le pédagogisme a disqualifié cette démarche au nom d'une modernité obscurantiste obsédée par le présent-prison. Aujourd'hui, on voudrait réparer les dégâts par l'enseignement du fait religieux. Une formule partisane et réductrice. En 2012, en réponse à un sondage pour l'association WIN de Gallup International, 63 % des Français sondés se déclaraient athées ou sans religion. Pourquoi l'école laïque ne devrait-elle faire connaître que les seules religions ? Les mythologies antiques, si riches de sens, l'humanisme athée ou agnostique, qui fut un des vecteurs de la philosophie des Lumières, la pensée rationaliste, et plus généralement tous les types de convictions, doivent être pris en compte de façon égale. « Laïque », ne l'oublions pas, signifie « consacré à l'ensemble du peuple » (en grec *laos*), et non à une de ses parties. L'égalité des droits des athées, des agnostiques et des croyants interdit toute hiérarchie des convictions spirituelles. Faire connaître toutes les représentations soucieuses du sens, c'est cultiver les humanités de façon universaliste, non partisane. On ne peut omettre l'humanisme d'Épicure ou d'Épictète, de Montaigne ou de Rabelais, de Spinoza ou de Diderot, de Camus ou de Sartre. La formulation « enseignement du fait religieux » est donc fautive, car elle consacre, par omission, un privilège public pour les religions, donc une approche discriminatoire de l'activité spirituelle. Elle est aussi fautive car ambiguë et confuse. Qu'est-ce en effet que le fait religieux ? Les maximes métaphysiques ou morales des religions, leurs dogmes théologiques, leurs rites, les méfaits ou les bienfaits qu'elles ont inspirés ? Pour le christianisme, par exemple, faudra-t-il évoquer le débat sur la grâce, méritée ou prédestinée, le sermon sur la montagne, la Saint-Barthélemy et les bûchers de l'Inquisition, la notion de peuple décideur source d'antisémitisme ? Une conception plus claire et moins partisane est nécessaire. Elle doit faire appréhender le sens de toutes les représentations humaines, selon une approche réflexive et distanciée, dépourvue de tout prosélytisme. ■